

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 26 décembre 2022 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales valables du 1er janvier au 31 décembre 2023 pour la Guadeloupe. En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

CONSTITUTIONS

FCI01287

DIZALTY GROUP

Siège : DG

SARL au capital de 250 000 100 €
Siège social : 1057 route de l'industrie ZI de jarry 97122 BAIE MAHAULT
RCS de Pointe-à-Pitre 914 977 558

DIZALTY GROUP Siège : DG SARL au capital de 250 000 100 €. Siège social : Rue Ferdinand FOREST Immeuble PLURIEL Jarry 97122 BAIE MAHAULT RCS de Basse-Terre 914 977 558 Par AGE du 30 avril 2023 et AGE du 07 Mai 2023 il a été décidé au 08 Mai 2023, de modifier la répartition du capital social à la suite d'agréments de nouveaux associés. Nouvelle répartition des parts sociales M Emile Sylvain PORLON détenteur des parts sociales numérotées de 1 à 152 500 059 et de parts sociales numérotées de 160 000 065 à 235 000 095, soit 227 500 091 parts sociales. M Cyrille LALANNE détenteur des parts sociales numérotées de 156 250 063 à 157 500 063 et des Parts sociales numérotées de 235 000 096 à 239 750 098, soit 6 250 003 parts sociales. Mme SAMSON Myriam détentrice des parts sociales numérotées Parts sociales numérotées de 153 125 061a 156 250 062 et des Parts sociales numérotées de 242 500 099 a 245 000 099, soit 5 625 003 parts sociales. SAS BATSELLA ASSET MANAGEMENT, SIREN 819 806 068 détenteur des parts sociales numérotées de 241 000 098 à 242 250 098 et des parts numérotées de 245 000 100 à 248 750 100, soit 5 000 002 parts sociales. M NICOLAS-NELSON Marceau détenteur des parts sociales numérotées de 157 500 064 à 160 000 064, soit 2 500 001 parts sociales. M DEMOUSSEAU Olivier détenteur des parts sociales numérotées de 239 750 099 à 241 000 097, soit 1 250 000 parts sociales. Mme BLATHASE Manuella détentrice des parts sociales numérotées de 248 750 101 à 250 000 100, soit 1 250 000 parts sociales. SAS MART HOME 1818, SIREN 909 182 883 détentrice des parts sociales numérotées de 152 500 060 à 153 125 060, soit 625 000 parts sociales. De transférer le siège social au RUE FERDINAND FOREST IMMEUBLE PLURIEL ZONNE INDUSTRIELLE DE JARRY 97122 BAIE-MAHAULT. Statuts modifiés en conséquence. Mention au RCS de POINTE-A-PITRE

SYLVAIN PORLON

FCI01284

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 mai 2023, il a été constitué une SASU. Dénomination : Karukera Fibre Telecom. Siège social : Rue Henri Longue-teau 97130 CAPESTERRE BELLE EAU. Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, directement ou indirectement : Construction et installation de réseaux de télécommunications; Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation; Participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupe-ment d'intérêt économique ou de location-gérance. Plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières, pouvant

se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, pouvant favoriser son extension ou son développement.. Durée : 99 ans. Capital social : 500 €. Admission aux assemblées et droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions grevées d'un usufruit appartient à l'usufruitier lors des décisions collectives qui ne modifient pas les présents statuts et au nu-proprétaire lors des décisions collectives modifiant les présents statuts. Cependant, les associés peuvent convenir entre eux de toute autre répartition pour l'exercice du droit de vote pour toute décision collective. En ce cas, ils devront porter leur convention à la connaissance de la Société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social, la Société étant tenue de respecter cette convention pour toute décision collective prise après l'expiration d'un délai d'un (1) mois suivant l'envoi de la lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi de la date d'expédition. Le droit de l'associé d'obtenir communication de documents sociaux ou de les consulter peut-être exercé par l'usufruitier et le nu-propriétaire d'actions.. Clause d'agrément : Il n'existe pas de clause d'agrément.. Président : Monsieur LASSERRE Willy, Ferdinand Demeurant Rue Henri Longue-teau 97130 Capesterre.. Immatriculation : RCS de Basse-Terre.

FCI01288

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 février 2023, il a été constitué une SASU. Dénomination : 4G DIAG. Siège social : Ti Kaz Malanga Lot n°2 chemin des acacias, section Burat 97180 SAINTE ANNE. Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : L'élaboration de diagnostics immobiliers, le repérage amiante à bord de navires, bateaux et autres constructions flottantes (sous condition d'accréditation par le CO-FRAC). La coordination en sécurité et protection de la santé pour les opérations de bâtiments et génie civil, l'évaluation et la prévention des risques professionnels, technologiques et naturels, le conseil en gestion des risques, l'information préventive et la formation dans les domaines de la prévention des risques (prévention, protection, secours), de l'informatique et des spécialités pluri-scientifiques.. • La réalisation d'achat de bien pour un mandant • La coordination, le suivi de chantier • L'achat et revente de biens/objets/de diagnostic • La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de toutes marques, de tous procédés et brevets, et plus largement de tout droit de propriété intellectuelle concernant ces activités ; • La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; • Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elle soit, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes, complémentaires ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou l'extension. Durée : 99 ans. Capital social : 1 000 €. Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque action donne droit à une voix et à la participation dans les décisions collectives.. Clause d'agrément : néant. Président : Monsieur Rodolphe GUELA Né à MAN (côte d'Ivoire) le 21 Juin 1973 Demeurant : Impasse Celeron, Morne Loquet 97125 BOUILLANTE. Immatriculation : RCS de Basse-Terre.

Rodolphe GUELA

Une annonce
légale à publier
en Guadeloupe ?

Simple

Facile

Paiement
sécurisé

Votre attestation
immédiatement
dans votre
boîte mail

24 H / 24

7 Jours / 7

www.leprobant.fr

Notre mail : leprobant@orange.f

Notre téléphone : 0590 22 24 39